

Coffret De Secours Industrie Pour 10 Ou 20 Personnes

Référence : G3380024



DESCRIPTION :

Cette mallette de premiers soins d'urgence est **très complète**, et idéale pour équiper les **sites industriels**.

Elle est contenu conforme aux préconisations de la **Médecine du Travail**.

Elle convient parfaitement pour des équipes **jusqu'à 10 personnes ou 20 personnes**

Le coffret est compartimenté, **très résistant et étanche à la poussière**

INFORMATION PRODUIT

Les mallettes de secours sont très robustes, indéformables, incassables et inaltérables. Elles sont étanches à la poussière et disposent de séparateurs et volets intérieurs pour faciliter le rangement des produits.

Le support mural permet de fixer la mallette à proximité des lieux à risque ou dans les véhicules.

Ce coffret de secours dispose d'un **contenu complet pour répondre aux besoins des sites industriels** : coussin hémostatique et pansements compressifs pour les coupures sérieuses, unidoses et compresses d'hydrogel pour traiter les brûlures des 1er , 2ème et 3ème degrés, ...

Caractéristiques 10 personnes :

- **Dimensions** : 33 x 23 x 9 cm
- **Couleur** : Blanc
- **Poids** : 1,4 kg



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

Contenu 10 personnes:

- 1 coussin hémostatique
- 1 couverture de survie
- 1 écran facial de bouche à bouche
- 1 écharpe triangulaire
- 10 compresses stériles 7,5 x 7,5cm
- 1 pansement compressif stérile petit modèle
- 1 pansement compressif stérile grand modèle
- 20 pansement adhésifs assortis
- 2 bandes extensibles 3 m x 7 cm
- 2 bandes extensibles 3 m x 10 cm
- 1 bande de crêpe 4 m x 10 cm
- 1 rouleau de sparadrap 5 m x 2 cm
- 1 vaportisateur 50 ml de chlorhexidine
- 2 unidoses d'hydrogel pour brûlure
- 1 compresse d'hydrogel 10 x 10 cm pour brûlure
- 5 unidoses pour lavages oculaires
- 5 unidoses de gel hydroalcoolique
- 5 lingettes anti-coup au calendula
- 1 doigtier cuir
- 2 sacs plastique minigrip
- 3 paires de gants vinyle
- 1 paire de ciseaux lister
- 1 pince à écharde
- 1 boîte de 12 épingles de sûreté
- 1 guide de premiers secours en 6 langues

Caractéristiques 20 personnes :

- **Dimensions : 33 x 23 x 13 cm**
- **Couleur : Blanc**
- **Poids : 2,2 kg**

Contenu 20 personnes:

- 1 coussin hémostatique
- 1 couverture de survie
- 1 pochette de froid instantané
- 2 sacs plastique Minigrip
- 1 écran facial de bouche à bouche
- 1 écharpe triangulaire
- 10 compresses stériles 7,5 x 7,5cm
- 2 pansements compressifs stérile petit modèles
- 2 pansements compressifs stérile grand modèles
- 30 pansement adhésifs assortis
- 3 bandes extensibles 3 m x 7 cm
- 3 bandes extensibles 3 m x 10 cm
- 1 bande de crêpe 4 m x 10 cm
- 1 rouleau de sparadrap 5 m x 2 cm
- 1 vaportisateur 50 ml de chlorhexidine
- 4 unidoses d'hydrogel pour brûlure
- 2 compresses d'hydrogel 10 x 10 cm pour brûlures
- 10 unidoses pour lavages oculaires
- 10 sachet de gel bactéricide
- 10 compresse anti-coups au calendula



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

- 1 doigtier cuir
- 5 paires de gants vinyle
- 1 paire de ciseaux lister
- 1 pince à échardes
- 1 boîte de 12 épingles de sûreté
- 1 guide de premiers secours en 6 langues



Ce que dit la loi sur les trousse de secours

Le code du travail indique que les lieux de travail doivent être équipés d'un **matériel de premiers secours** facilement accessible dont le contenu doit vous permettre d'effectuer les premiers soins.

L'Article R. 4224-14 du Code du Travail prévoit :

"Les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facilement accessible"

Article R. 4224-23 :

"Ce matériel doit faire l'objet d'une signalisation"

De plus, c'est au médecin du travail de fixer le contenu de la trousse de secours d'entreprise et les modalités d'utilisation des produits.

L'article R 232/1/6 du Code du Travail oblige les lieux de travail à être équipés d'un matériel de secours adapté à la nature des risques et facilement accessible. Tous les chantiers de BTP et les ateliers, les équipes d'artisans ou les véhicules utilitaires doivent donc obligatoirement disposer de ce matériel.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre [article](#) à ce sujet.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. G3380024 Conditionnement - 10 unités

Réf. G3380025 Conditionnement - 20 unités



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com